

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 435 DU JEUDI 4 JUIN 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

DISPARITION

P.5

SOULEYMANE DIALLO, L'UN DES ULTIMES REMPARTS D'UNE PRESSE LIBRE, S'EST ÉTEINT



Edito à vue d'Aigle

Dans l'attente des résultats définitifs des élections !

Les Guinéens se sont rendus aux urnes dimanche 31 mai 2026 sur toute l'étendue du territoire national, au compte des élections législatives et communales ; ce, après l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, qui a vu la victoire de Mamadi Doumbouya.

Au moment où nous mettons sous presse, les résultats définitifs desdits scrutins, dans leur globalité, n'étaient pas encore connus. Il faut toutefois reconnaître que les premiers résultats provisoires publiés par la Direction générale des élections (DGE) donnent une large avance à la GMD...

Élections du 31 mai

P.4

Le FRONDEG prend la défense de son président contre le président du bureau de vote Banatou 1 (Entretien)

Double scrutin du 31 Mai

P.3

L'appel du PM Amadou Oury Bah aux électeurs

Élections du 31 mai

P.4

Le général Amara Camara exprime ses sentiments après le vote du président Mamadi Doumbouya

Monseigneur François Sylla

P.5

« Si nous délégons tout à l'intelligence artificielle, nous devenons irresponsables »

Décès de Rachid Ndiaye

P.7

L'hommage du Gouvernement guinéen à une figure emblématique de la communication publique

Vie de la nation

P.2

Une semaine de bascule entre l'épreuve des urnes et le deuil national

Édito à vue d'aigle



Dans l'attente des résultats définitifs des élections !

Les Guinéens se sont rendus aux urnes dimanche 31 mai 2026 sur toute l'étendue du territoire national, au compte des élections législatives et communales ; ce, après l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, qui a vu la victoire de Mamadi Doumbouya. Au moment où nous mettions sous presse, les résultats définitifs desdits scrutins, dans leur globalité, n'étaient pas encore connus. Il faut toutefois reconnaître que les premiers résultats provisoires publiés par la Direction générale des élections (DGE) donnent une large avance à la GMD (Génération pour la Modernité et le Développement), le mouvement qui, on le sait, a victorieusement porté la candidature de Mamadi Doumbouya à la dernière présidentielle. Sans oublier que certains acteurs politiques, à l'image de Faya Millimouno, président d'honneur du Bloc Libéral

(BL), n'ont pas tardé à dénoncer ce qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme des irrégularités. Ils annoncent par conséquent un recours auprès de la juridiction habilitée à trancher le contentieux électoral.

De l'avis de tous les observateurs avertis, le président Mamadi Doumbouya aura besoin, les 7 prochaines années, d'une assemblée nationale qui lui soit favorable pour pouvoir mettre en œuvre son projet de société en faveur des Guinéens de l'intérieur et de la diaspora.

De nombreux conseillers nationaux sortants, dont leur président, Dr Dansa Kourouma et d'anciens ministres CNRD étaient dans la course pour la députation. Ce qui, sans surprise, a été dénoncé avec véhémence par les détracteurs du régime Doumbouya, qu'ils accusent de parjure.

A l'issue de ces élections législatives, les Conseillers nationaux de la transition seront remplacés par des députés élus. Même cas de figure pour les délégations spéciales qui vont céder la place aux conseils municipaux régulièrement élus par les citoyens des différentes communes du pays.

Dans son discours d'investiture du 17 janvier 2026, au stade Général Lansana Conté de Nongo, l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales a dédié son mandat aux femmes et aux jeunes, deux couches qui occupent une place de choix dans son projet de société. Il n'a pas manqué de rappeler que la Guinée est une et indivisible. Il a tendu sa main à toutes les filles et à tous les fils du pays pour une reconstruction nationale sur des bases solides et viables.

Espérons vivement que ces élections législatives et communales qui viennent de se dérouler dans une relative sérénité permettront de doter la Guinée d'une assemblée nationale et des conseils communaux légitimes pour s'attaquer enfin au développement multisectoriel du pays.

Kéfina Diakité

Une semaine de bascule entre l'épreuve des urnes et le deuil national



La séquence du 28 mai au 3 juin 2026 restera gravée dans la mémoire collective guinéenne comme une période de forte intensité, marquée par la juxtaposition paradoxale d'un tournant démocratique majeur et d'une perte immense pour la conscience nationale. Entre la tenue des scrutins législatifs et communaux du 31 mai et le décès, le 1er juin, du doyen Souleymane Diallo, la Guinée a traversé une semaine qui l'oblige à se regarder, une fois de plus, dans le miroir de ses propres aspirations.

Le défi démocratique du 31 mai

Le triple scrutin du dimanche 31 mai constituait le point d'orgue de cette période. Dans un climat de forte mobilisation, les Guinéens se sont rendus aux urnes pour renouveler leurs instances législatives et locales. Si les opérations de vote ont globalement été saluées pour leur organisation, les jours qui ont suivi ont été rythmés par l'attente des résultats provisoires. Ce moment est crucial : il ne s'agit pas seulement de compter

des voix, mais de confirmer la maturité démocratique du pays après des années de transition. La réussite de ce scrutin, au-delà des vainqueurs, réside dans le renforcement de la légitimité des institutions de proximité, piliers indispensables du développement à la base.

La perte d'une boussole morale

À peine le pays entamait-il sa réflexion post-électorale qu'une onde de choc a frappé le monde médiatique : le décès, au Canada, de Souleymane Diallo, fondateur du groupe Le Lynx-La Lance. Cette disparition transcende la simple perte d'un patron de presse. Avec lui, c'est l'incarnation d'un journalisme libre, satirique et sans concession qui s'efface. Sa vie fut un long combat contre l'imposture et le clientélisme, comme en témoignent ses multiples alertes sur l'état de la presse guinéenne. Son départ intervient à un moment charnière où le paysage médiatique est en quête de repères éthiques, soulignant plus que jamais la nécessité pour la jeune génération de préserver cet héritage de rigueur.

Une économie en quête de souffle

Parallèlement à ces bouleversements, l'actualité économique de la semaine a mis en lumière la volonté de l'État de structurer le développement futur. De l'inauguration de nouveaux centres de formation technique, comme à Boké et Coyah, aux efforts pour assainir la gestion des déchets à Conakry, le gouvernement cherche à projeter

une image de continuité dans l'action. Cependant, ces projets structurels ne pourront porter leurs fruits que si la stabilité politique, scellée par les urnes, est maintenue. La question de la « valeur ajoutée » — exportée en intelligence plutôt qu'en matières premières brutes — reste le mantra de cette transition, bien que les défis immédiats du coût de la vie et des infrastructures urbaines rappellent que le chemin reste escarpé.

En résumé : Les grands enjeux de la semaine

- **Démocratie** : La consolidation du processus électoral du 31 mai, avec le défi de la transparence dans la proclamation des résultats.

- **Deuil national** : La perte d'une figure tutélaire de la liberté d'expression, Souleymane Diallo, dont les combats continuent de résonner.

- **Développement** : La mise en service d'infrastructures éducatives et sanitaires, symboles d'une volonté de moderniser le pays sur le long terme.

La semaine qui s'achève laisse la Guinée dans une posture de réflexion. Alors que les urnes dessinent une nouvelle carte politique, la disparition du doyen Diallo nous rappelle que la liberté d'une nation est indissociable de la liberté de sa presse. Pour les autorités comme pour les citoyens, le défi des prochains jours sera de transformer cette ferveur démocratique et cette mémoire collective en un socle solide pour le développement et la paix sociale.

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Ibrahima Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

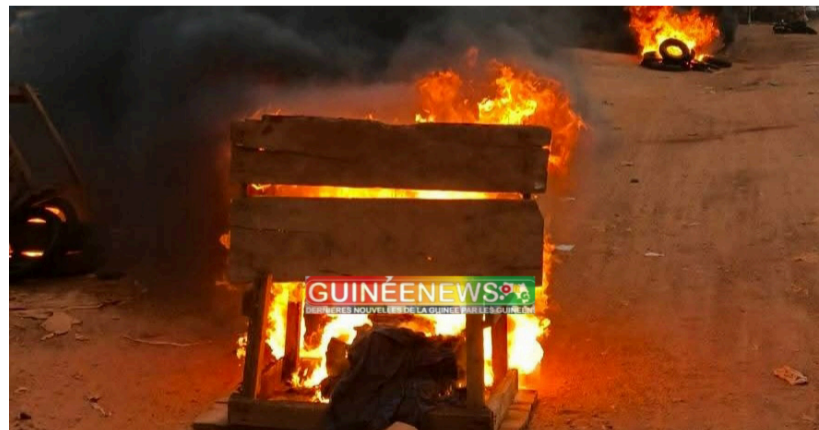
Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Beyla

Des tensions post-électorales signalées

Selon le site Guineenews, à peine les opérations de vote achevées, les premières tensions post-électorales sont apparues à Beyla, en Guinée forestière. À Samana et Sinko, des violences ont éclaté alors même que les opérations de centralisation des résultats du double scrutin législatif et communal du 31 mai se poursuivaient.



A en croire le préfet de Beyla, le colonel Idrissa Camara, les troubles sont liés à des proclamations prématurées de victoire avant la publication officielle des résultats. « Ce que vous dites est effectif. Plus particulièrement à Samana, où il y a encore beaucoup plus de violence et à Sinko », confiera-t-il. À Samana, la situation a rapidement dégénéré. Le domicile

d'un ancien maire a été incendié après que ce dernier se serait autoproclamé vainqueur avant la fin du processus électoral. Face à l'escalade des tensions, les autorités ont dû intervenir pour sécuriser les agents électoraux et les documents de vote. « On a même été obligés d'envoyer l'escadron mobile et la CMIS pour essayer d'enlever le

juge qui est là-bas et les membres du bureau de vote pour les envoyer à Beyla, afin de finaliser les opérations », a fait savoir le préfet. A propos de l'incendie, le préfet, colonel Idrissa Camara dira ceci : « L'incendie est criminel et cela n'a rien à voir avec les votes ». Selon lui, une enquête serait en cours pour identifier les auteurs. À Sinko, selon toujours Guineenews, la tension est restée plus contenue. Des citoyens ont brûlé des pneus pour exprimer leur mécontentement, mais les procès-verbaux ont été sécurisés. « Les procès-verbaux sont sécurisés (...) il y a eu plus de peur que de mal, parce que la situation a été vite maîtrisée », a indiqué le préfet. Pour beaucoup, ces violences révèlent la fragilité de la phase post-électorale. C'est pourquoi les autorités appellent les acteurs politiques et leurs partisans à faire preuve de retenue et à privilégier les recours légaux, en cas de contestation. « Les gens n'ont qu'à suivre la procédure et rester sereins (...) qu'ils attendent le verdict final », dira le préfet. Kaba Kankoula

Double scrutin du 31 Mai

L'appel du PM Amadou Oury Bah aux électeurs

Les Guinéens étaient appelés aux urnes dimanche, 31 mai 2026 pour élire leurs députés et des conseillers communaux. Ce double scrutin organisé par la Direction générale des élections, s'est passé globalement dans un climat apaisé malgré la faible mobilisation par endroits.



À Conakry, le chef du gouvernement a voté à Waréah, dans la commune de Lambanyi, en compagnie de plusieurs membres de sa délégation. À sa sortie du bureau de vote, Amadou Oury Bah a invité les citoyens inscrits sur les listes électorales à se mobiliser afin de participer au choix de leurs représentants.

« C'est une étape extrêmement importante pour l'histoire de la Guinée. Le processus de retour à l'ordre constitutionnel a été particulièrement laborieux mais riche en enseignements. Aujourd'hui, nous sommes là pour l'élection des députés et celle des conseillers communaux. C'est quelque chose de très important pour l'histoire du pays », a-t-il déclaré.

Bah Oury a particulièrement insisté sur l'importance des élections communales dans le renforcement de la gouvernance locale.

« L'apprentissage de la gestion de la cité par les populations elles-mêmes, se gouverner pour elles et par elles, c'est à travers les élections. La légitimité qu'il faut conférer aux hommes et aux femmes qui seront élus dépend également du niveau de participation des citoyens », a-t-il expliqué.

Le Premier ministre a également appelé les électeurs

qui ne s'étaient pas encore rendus aux urnes à accomplir leur devoir civique.

« Il est encore temps pour ceux qui tardent à se réveiller de venir voter. La participation est l'un des critères que nous encourageons pour conforter la légitimité, le renforcement et l'appropriation du processus par la population », a-t-il lancé.

Reconnaissant que les Guinéens ont été sollicités à plusieurs reprises ces derniers mois dans le cadre des consultations électorales, il a néanmoins demandé un dernier effort afin de consolider le processus en cours.

« Je sais que la population peut se dire qu'on en a beaucoup fait. Mais c'est un effort que je demande pour que cela se couronne positivement. Je demande à tout le monde de venir voter selon son choix. Pour nous, le vote est un levier de stabilité », a ajouté le chef du gouvernement.

Le président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), quant à lui, a accompli son devoir civique à l'école primaire Africof, dans la commune de Mato, au bureau de vote n°2.

Boubacar Yacine Diallo a saisi l'occasion pour saluer l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation du scrutin et exhorté les professionnels des médias à respecter les principes de responsabilité et de rigueur dans la couverture électorale.

« Pour la journée d'aujourd'hui, je recommande aux médias de se focaliser

sur le factuel. Rapporter les faits tels qu'ils sont dans les bureaux ou centres de vote et dans les centres de centralisation », a-t-il indiqué.

Le président de la HAC a rappelé que les journalistes peuvent exploiter les résultats partiels affichés dans les bureaux de vote après la signature et l'affichage des procès-verbaux.

« Une fois que les procès-verbaux sont signés et affichés, ils tombent dans le domaine public. Les médias peuvent donc les consulter et les utiliser », a-t-il précisé.

Il a toutefois invité les organes de presse à s'en tenir exclusivement aux résultats officiellement publiés par les autorités compétentes jusqu'à la proclamation définitive.

« Pour la suite, jusqu'à la proclamation définitive des résultats, il faut s'en tenir aux résultats officiellement publiés par la Direction générale des élections, le tribunal et la Cour suprême », a insisté Boubacar Yacine Diallo.

Pour rappel, 6 948 894 électeurs étaient appelés aux urnes à travers 23 679 bureaux de vote afin d'élire leurs représentants aux niveaux communal et législatif. Selon plusieurs observateurs nationaux et internationaux présents sur le terrain, le scrutin s'est globalement déroulé dans le calme, sans incidents majeurs ni heurts signalés dans les différents centres de vote.

Samuel Demba. D

Tibou Kamara à propos de Diallo Souleymane

« Il peut partir définitivement la tête haute, le cœur léger, ayant vécu utile... »

Le lundi 1er juin 2026, le monde médiatique guinéen a appris le décès au Canada de Diallo Souleymane, fondateur du Groupe de presse "Le Lynx/La Lance". L'ancien ministre Tibou Kamara a tenu à rendre un hommage mérité à l'illustre disparu dans une tribune intitulée "La mission sacrée de servir, le destin aléatoire de toujours partir".

« Tous égaux devant la mort », certes, mais, d'un individu à l'autre, le deuil varie : Tout décès ne provoque pas les mêmes émotions ni n'est ressenti de la même façon. Les figures marquantes de l'histoire, dont l'empreinte est indélébile, paraissent toujours immortelles. Lorsqu'elles disparaissent, c'est le désarroi et un profond dépit. Pompidou, en annonçant la mort du légendaire De Gaulle, avait déclaré que la France est « veuve ». Aujourd'hui, avec la disparition de l'un de ses plus illustres fils, la Guinée est « lésée », la presse « orpheline », les patriotes et démocrates « démembrés ».

Quitter la Guinée souvent pour y retourner chaque fois qu'on en a l'occasion, sans jamais cesser de l'aimer au fond de soi, est la devise de ceux qui portent ce pays dans leur cœur et en ont fait leur fardeau. Diallo Souleymane, qui vient de disparaître après avoir abandonné la scène publique depuis quelque temps, a passé ces dernières années en Guinée, entièrement dévoué à son service dans la voie difficile du journalisme cheillé à son âme, et à la condition modeste du soldat anonyme. Il est revenu d'un long exil qui ne fut guère doré, mais plutôt marqué par la nostalgie de la terre natale et l'ambition de payer le prix fort afin de se libérer de toutes les chaînes. C'est au Canada, loin des siens et du terroir, dans une retraite paisible, drapé de la dignité qui ne quitte jamais les grands hommes animés de convictions inébranlables et portés par un puissant idéal, que Diallo s'en est allé, tranquillement. Sans bruit, ni fracas. Loin des yeux de ses compatriotes, il n'en demeurait pas moins dans leurs cœurs.

Quoi qu'il en soit, l'événement malheureux ne passe pas inaperçu ni ne laisse personne indifférent. L'on se rend compte ainsi qu'une vie bien remplie, une mission bien accomplie ont plus d'écho et confèrent une audience plus importante que les campagnes publicitaires et tous les panégyriques. Le mérite personnel et la légitimité de parcours achevés résonnent plus fort que les accents de propagande. Quand le parcours d'un

homme se confond avec l'histoire glorieuse d'un pays, nul besoin de commander des hommages, d'imposer la reconnaissance, encore moins le respect et l'admiration. Pionnier de la presse libre guinéenne, entrepreneur persévérant et obstiné, surtout journaliste dans l'âme, Diallo Souleymane sera longtemps encore cité en exemple, considéré comme une référence intellectuelle par les générations montantes et futures, en quête de modèles et de vertu. Ses combats l'ont forcé à vivre parfois ailleurs ; les circonstances de la vie, par moments, l'ont privé du bonheur de vivre chez lui. Mais il peut partir définitivement la tête haute, le cœur léger, ayant vécu utile en se gardant de nuire aux autres, de fâcher son pays. Il enseigne que le confort moral est préférable à toutes les réussites matérielles, que pour durer, il faudrait se préserver, s'interdire de franchir certaines limites, envisager la mort que les torrents d'illusions de la vie empêchent d'entrevoir. Il avait prévu, ce mois-ci, de retourner au bercail, loin d'imaginer qu'il y reviendrait dans un cercueil, sans pouvoir arborer son petit sourire en coin, ni se faufiler pour se frayer un chemin, trop timide et peu loquace. C'est une chance de vivre en Guinée avec l'espoir de jours meilleurs, en ayant à l'esprit que le destin échappe à tous dans le basculement continu de l'histoire et les incertitudes de l'avenir. Le pays fait de grandes promesses mais peut réserver le pire. De nombreux orphelins – ses amis, ses compagnons, ses protégés – pleurent et regrettent déjà le vide qu'il laisse derrière lui. Mais c'est la Guinée qui est malheureuse de perdre un avocat infatigable, un rempart de tous les temps.

À défaut d'aimer nos héros vivants, pleurons nos morts qui se sont distingués par leur éthique, leur engagement désintéressé et leur passion patriotique. Ces morts-là ne sont pas morts, pour reprendre le poète et conteur sénégalais Birago Diop. Souleymane vivra en tous ceux qui croient en une Guinée des lumières, en un Guinéen profondément humaniste. », a écrit Tibou Kamara.

Kaba Kankoula

INTERVIEW

Élections du 31 mai

Le FRONDEG prend la défense de son président contre le président du bureau de vote Banatou 1



Yero Baldé est arrivé au centre de vote aux environs de midi, alors que l'ouverture des bureaux était prévue entre 7 heures et 8 heures du matin. À son arrivée, plusieurs autres bureaux du centre fonctionnaient déjà normalement et quelques citoyens avaient commencé à accomplir leur devoir civique dans certains bureaux de vote. Même si l'affluence n'était pas importante à cette heure-là, il était évident que les opérations électorales avaient déjà démarré dans plusieurs bureaux du centre.

Il est donc difficilement concevable qu'un bureau de vote ne soit toujours pas opérationnel plusieurs heures après l'heure officielle d'ouverture.

L'Aigleinfos : Selon M. Facinet Camara, il y avait des problèmes logistiques et il était allé chercher des manquements. Comprenez-vous son argument ?

Aboubacar Sidiki KABA : C'est précisément cette anomalie qui a été relevée par le président Abdoulaye Yero Baldé lorsqu'il a constaté qu'une urne n'était ni fermée ni scellée. En demandant où se trouvait le couvercle, les agents présents lui ont indiqué que le

président du bureau était parti le chercher. Cette explication confirme donc l'irrégularité constatée au moment des faits.

L'Aigleinfos : Le président du FRONDEG a quand même glissé ses bulletins dans des urnes non scellées où il y avait d'autres bulletins déjà.

Aboubacar Sidiki KABA : Lorsque le président Abdoulaye Yero Baldé est arrivé dans le bureau de vote, il a clairement constaté la présence de bulletins à l'intérieur des urnes. Ce constat est d'ailleurs visible sur les images réalisées sur place. C'est précisément parce qu'il a vu des bulletins dans une urne non scellée qu'il a demandé des explications.

En voulant accuser le président Abdoulaye Yero Baldé d'avoir forcé le vote avant l'ouverture officielle du scrutin, M. Camara se place lui-même face à une contradiction particulièrement embarrassante. Car si, comme il l'affirme, les opérations de vote n'avaient réellement pas commencé, comment des bulletins ont-ils pu se retrouver à l'intérieur des urnes ?

Cette question mérite une réponse claire.

En effet, si des bulletins étaient déjà présents avant l'ouverture officielle du scrutin, cela constituerait en soi une irrégularité grave dont la responsabilité incomberait aux autorités chargées

de l'organisation du vote dans ce bureau. M. Camara ne peut donc pas, d'un côté, soutenir que le scrutin n'avait pas commencé et, de l'autre, ignorer la présence de bulletins déjà introduits dans les urnes.

Cette contradiction affaiblit considérablement sa version des faits et renforce les interrogations légitimes soulevées par le président Abdoulaye Yero Baldé.

L'Aigleinfos : Donc vous êtes formel là dessus que M. Yéro n'a pas fait le forcing ?

Aboubacar Sidiki KABA : À aucun moment un agent électoral ne lui a indiqué que le scrutin n'était pas ouvert ou que les opérations de vote n'avaient pas commencé. Si tel avait été le cas, il n'aurait tout simplement pas été autorisé à accomplir son devoir civique.

Il convient également de rappeler que le président Abdoulaye Yero Baldé est un homme profondément attaché au respect des lois et des principes républicains. En aucun cas, il ne se serait permis de forcer l'accès à un bureau de vote ou de passer outre les procédures établies par les autorités électorales.

Aucune situation d'urgence ni aucun impératif particulier ne pouvait justifier un tel comportement. Prétendre qu'il aurait volontairement

forcé son passage pour voter avant l'ouverture officielle du scrutin ne correspond ni à sa personnalité, ni à son parcours, ni à l'image que lui reconnaissent ceux qui l'ont côtoyé.

L'Aigleinfos : Peut-on penser que les journalistes qui étaient avec M. Yéro étaient complices ?

Aboubacar Sidiki KABA : La présence de journalistes et de témoins constitue au contraire un élément important permettant d'établir les faits avec précision et transparence.

En définitive, au lieu d'assumer les dysfonctionnements et irrégularités constatés dans son bureau de vote, M. Facinet Camara semble chercher à détourner l'attention en mettant en cause le président Abdoulaye Yero Baldé.

Pourtant, une question essentielle demeure sans réponse : si les opérations de vote n'avaient pas commencé, comment expliquer la présence de bulletins déjà déposés dans les urnes ?

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Aboubacar Sidiki KABA !

Aboubacar Sidiki KABA : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Élections du 31 mai

Le général Amara Camara exprime ses sentiments après le vote du président Mamadi Doumbouya

A l'instar de ses concitoyens, le président Mamadi Doumbouya a voté dimanche 31 mai 2026, au compte du double scrutin législatif et communal censé mettre fin à la transition qui s'est ouverte le 5 septembre 2021. Il était accompagné de ses proches collaborateurs, dont le ministre secrétaire général de la Présidence, le général Amara Camara.



« C'est un jour historique en ce sens que le processus qui est enclenché, grâce à la vision du chef de l'État depuis le 5 septembre 2021,

est en train d'être mis en place. Un chronogramme a été soumis au peuple de Guinée en ce temps. Et ce chronogramme est en train

de se dérouler. Il n'y a pas très longtemps, c'était le référendum. Quand le peuple s'est doté d'une constitution, ensuite c'était les élections présidentielles », a indiqué le général Amara Camara, tout en soutenant que la tenue simultanée des élections législatives et communales constitue une étape décisive vers l'achèvement de la transition. A l'en croire, l'installation prochaine des élus locaux et nationaux permettra de mettre en place les autres institutions prévues par la nouvelle constitution du pays. « On va voir nos maires et nos députés très rapidement. Ce qui va ouvrir les prochaines phases, les régionaux, également les sénateurs. Ça veut dire que le processus démocratique

que le chef de l'État a bien voulu mettre en place, qui devrait couronner la transition, est finalement réalisé au grand bonheur du peuple de Guinée », a ajouté le ministre secrétaire général de la présidence qui n'a pas manqué de rendre hommage au locataire du Palais Mohammed V pour sa détermination à conduire le processus jusqu'à son terme.

« C'est le moment pour nous de saluer sa vision, sa clairvoyance, surtout sa constance. Il vient dans le même bureau de vote, s'acquiescer de son devoir de vote avec son épouse. Et nous, après lui, on a suivi », dira-t-il. Il s'est également félicité du climat de calme observé sur l'ensemble du territoire national durant cette jour-

née électorale et a adressé ses remerciements aux citoyens pour leur mobilisation et leur comportement. « Merci au peuple aussi pour le calme, la discipline, mais surtout l'engagement à aller dans la sérénité. Et depuis le matin, nous observons également ce qui se passe sur le terrain. C'est assez impressionnant que le peuple s'inscrive dans la continuité de donner des élections calmes, apaisées et inclusives. Et c'est ce qui se passe partout. Et bravo à tout le peuple de Guinée pour la maturité et le patriotisme », a martelé le général Amara Camara, dans la foulée du vote du président de la République, Mamadi Doumbouya.

Kaba Kankoula

Monseigneur François Sylla

« Si nous délégons tout à l'intelligence artificielle, nous devenons irresponsables »

Alors que l'intelligence artificielle s'impose progressivement dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, l'Église catholique appelle à une utilisation responsable de cette technologie. À Conakry, l'Archevêque métropolitain, Monseigneur François Sylla, a insisté sur la nécessité de préserver la place centrale de l'être humain face aux avancées technologiques.



Lors d'une conférence de presse organisée le 28 mai dernier dans les jardins de l'Archevêché de Conakry, Monseigneur François Sylla a présenté les grandes orientations de la lettre encyclique du pape Léon XIV consacrée aux défis de l'intelligence artificielle et à la préservation de la dignité humaine.

D'entrée, l'Archevêque a rappelé que l'Église ne s'oppose pas au progrès technologique, mais invite à

un usage réfléchi des outils numériques.

« Nous rendons grâce à Dieu qui nous donne de vivre ce moment et d'accueillir cette lettre encyclique du pape Léon XIV qui vient nous réveiller et nous aider à contempler, à vivre au quotidien ce que nous avons entre les mains avec responsabilité et conscience. L'homme est le premier acteur du développement », a-t-il déclaré.

Pour le prélat, la technologie doit rester au service de l'être humain et ne saurait se substituer à sa responsabilité.

« Ce n'est pas la machine, c'est l'homme. Si nous délégons tout aux machines, nous devenons irresponsables. Il faut que nous soyons des personnes responsables », a-t-il insisté.

Monseigneur François Sylla a notamment évoqué les bouleversements apportés par l'intelligence artificielle dans le domaine de la recherche et de la production du savoir. Selon lui, les facilités offertes par ces outils ne doivent pas conduire à l'abandon de l'effort intellectuel.

« Aujourd'hui, comme vous le savez, il suffit de mettre quelques mots-clés, même une thèse peut être écrite en quelques minutes. En notre temps, il fallait circuler de bibliothèque en bibliothèque pendant des années pour rassembler toute la documentation nécessaire à la rédaction d'une thèse », a-t-il expliqué.

Face à cette évolution, il in-

vite les utilisateurs à faire preuve de discernement et de sagesse, tout en gardant à l'esprit les inégalités d'accès aux nouvelles technologies.

« Nous devons travailler avec intelligence, avec sagesse, avec courage et persévérance, sachant qu'il y a des plus pauvres qui n'ont pas accès à tout cela », a-t-il souligné.

L'Archevêque de Conakry a également lancé un appel aux concepteurs, investisseurs et utilisateurs des technologies basées sur l'intelligence artificielle afin qu'ils placent la dignité humaine au cœur de leurs décisions.

« Prions pour ceux qui inventent ces machines et pour ceux qui les financent. Qu'ils aient la conscience et le courage de savoir qu'il est mieux de travailler avec notre intelligence humaine, aidée bien sûr par la technologie. Elle présente beaucoup d'avantages, mais aussi beaucoup d'inconvénients dans nos relations les uns avec les autres. »

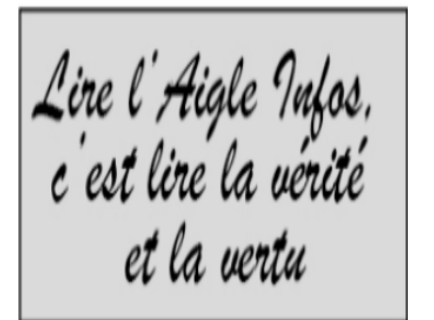
Monseigneur François Sylla

met en garde contre toute utilisation de la technologie susceptible de porter atteinte à la liberté et à la dignité de la personne humaine.

« On ne doit pas manipuler l'homme à travers la machine au détriment de l'autre, de ton frère ou de ta sœur, pour détruire son humanité ou décider de son avenir », a-t-il averti.

À travers ce message, l'Église catholique entend encourager une appropriation responsable de l'intelligence artificielle, tout en rappelant que le développement technologique doit demeurer au service de l'homme et non l'inverse.

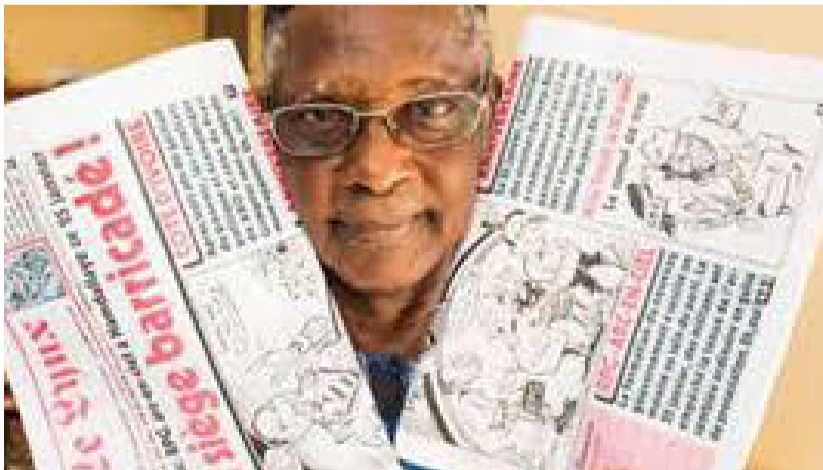
Samuel Demba. D



DISPARITION

SOULEYMANE DIALLO, L'UN DES ULTIMES REMPARTS D'UNE PRESSE LIBRE, S'EST ÉTEINT

Le paysage médiatique guinéen est en deuil. Le doyen Souleymane Diallo, fondateur de l'emblématique groupe de presse Le Lynx-La Lance et pionnier infatigable de la liberté d'expression, a tiré sa révérence ce lundi 1er juin 2026 au Canada. Il laisse derrière lui un héritage de courage, d'indépendance et une exigence éthique qui a marqué plusieurs générations de journalistes.



Surnommé le « doyen », Souleymane Diallo n'était pas seulement un patron de presse ; il était une conscience. À travers Le Lynx, il a su, pendant des décennies, tenir la dragée haute aux pouvoirs successifs, utilisant la satire comme scalpel pour dissé-

quer les travers de la société et les abus des gouvernants.

Une plume insoumise jusqu'au bout Fidèle à ses convictions, le défunt ne s'est jamais départi de son franc-parler, même face à l'évolution

préoccupante du secteur médiatique. Dans une lettre marquante adressée à la Haute Autorité de la Communication (HAC), il dénonçait avec la verve qu'on lui connaissait la dérive d'une presse qu'il voyait s'affaïsser sous le poids de l'imposture. Voici, en substance, le constat amer et sans concession qu'il dressait sur l'état de la presse écrite guinéenne :

« Monsieur le Président de la HAC, Il est temps de crever l'abcès. Notre presse écrite, jadis fer de lance de la démocratie guinéenne, est aujourd'hui en état de décomposition avancée. Nous

assistons, sous le regard complice et parfois passif des instances de régulation, à une invasion d'imposteurs qui ont fait du journalisme un fonds de commerce sans éthique ni rigueur.

Au lieu de défendre les journalistes professionnels qui luttent pour l'information vraie, vos services semblent, par une régulation à contre-sens, protéger ceux-là mêmes qui décrédibilisent notre métier. Cette « presse à compte rebours » ne se nourrit plus de faits, mais de rumeurs et de chantages, précipitant notre profession dans un abîme dont il sera difficile de sortir. La régulation ne doit pas être un paravent pour l'incompétence, mais le gardien rigoureux de la déontologie. Si le navire presse sombre aujourd'hui, c'est parce que nous avons laissé les imposteurs prendre la barre sous vos yeux. »

Un monument de la liberté L'hommage unanime de la corporation et des institutions, y compris de la HAC, souligne la stature de l'homme. Si ses critiques envers le système de régulation étaient acerbes, elles ne visaient qu'un seul objectif : préserver la noblesse d'un métier qu'il chérissait par-dessus tout.

En ces heures de recueillement, la presse guinéenne perd plus qu'un pionnier ; elle perd son garde-fou. Son départ laisse un vide immense, mais son exigence de vérité restera, pour les jeunes générations, un guide et un défi à relever.

La rédaction adresse ses condoléances les plus attristées à sa famille, à l'équipe du groupe Lynx-Lance et à l'ensemble du peuple guinéen.

La Rédaction

Bloc Libéral

Ce que Dr Faya Millimono reproche à la Cour suprême

Le mercredi 3 juin 2026, à la faveur d'une conférence de presse animée par le Bloc Libéral (BL), son président d'honneur, Dr Faya Millimono, est revenu sur la tenue du triple scrutin du 31 mai. Il mettra l'occasion à profit pour pointer ce qu'il considère comme des fraudes massives, tout en remettant en cause l'indépendance des institutions, notamment la Cour suprême du pays.



A en croire Dr Faya Millimono, des tentatives de bourrage d'urnes auraient été interceptées par ses militants dans plusieurs localités.

« Nos militants ont intercepté un motocycliste transportant des urnes le jour même du scrutin, alors qu'elles auraient dû se trouver dans les bureaux de vote », accuse-t-il. Les informations données par le parti indiquent que ces urnes contenaient des bulletins déjà cochés en faveur du pouvoir. Dr Faya Millimono n'a pas manqué aussi de dénoncer l'impunité entourant ces actes. Le suspect, bien qu'entendu par la gendarmerie, aurait été libéré sur instruction, dit-il du préfet.

L'un des candidats malheureux à la dernière présidentielle va jusqu'à accuser la Cour suprême d'entretenir un flou juridique et de faillir à sa mission de régulateur des contentieux.

« sement que la Cour suprême n'aura probablement pas le courage d'annuler ce processus... Dans un pays comme le Sénégal, on pourrait espérer une décision fondée exclusivement sur le droit. En Guinée, cela relève encore du rêve. »

Le président d'honneur du BL a rappelé le cas des candidatures bloquées à Kissidougou et Guéckédou. Et que malgré les saisines répétées de la Cour suprême par plusieurs formations politiques, le blocage persisterait. Ce qui, à leurs yeux, prouverait à suffisance que la Cour suprême est une institution incapable de s'affranchir des pressions politiques. Le parti présidé désormais par Oumar Sanoh entend poursuivre ses démarches légales pour que lumière soit faite sur les incidents survenus lors des élections du 31 mai 2026.

Mamadou Oury

« Nous savons malheureu-

Législatives et communales du 31 mai

Le Bloc libéral projette de saisir la Cour suprême

Au lendemain des élections législatives et communales, dont les résultats globaux se faisaient encore attendre, le Bloc Libéral (BL) a fait une sortie pour dénoncer ce qu'il considère comme des irrégularités. Le parti projette par conséquent de saisir la Cour suprême.



« Les informations qui nous remontent de nombreuses préfectures, communes urbaines et communes rurales révèlent un schéma de violations systématiques du Code électoral

dont l'ampleur est sans précédent dans l'histoire récente de notre pays. Les articles 89, 90, 91, 110 et 290 du Code électoral établissent pourtant des garanties claires et impératives. Ils consacrent le principe selon lequel le dépouillement doit être effectué dans chaque bureau de vote, immédiatement après la clôture du scrutin, sous le contrôle effectif des représentants des candidats et des listes en compétition. Ils imposent l'établissement, la signature, l'affichage et la publicité des procès-ver-

Elections du 31 mai

Les observateurs de Wanep-Guinée font des recommandations aux acteurs

Les Guinéens se sont rendus aux urnes dimanche 31 mai au compte des élections législatives et communales. Dès le lendemain, les observateurs du Réseau Ouest-africain pour l'Édification de la Paix (WANEP-Guinée) ont présenté à la presse leur rapport préliminaire d'observation.



« À travers les 2 331 rapports remontés par nos équipes, il ressort que les files d'attente étaient constituées de 47 % de femmes et de 40 % de jeunes visiblement âgés de moins de 35 ans. Les électeurs vulnérables (personnes vivant avec un handicap, personnes âgées et femmes enceintes) ont reçu l'assistance requise dans les bureaux observés. La présence d'autres observateurs nationaux et internationaux a été constatée par 21 % de nos agents. De même, 95 % des données recueillies indiquent la présence des forces de sécurité dans les centres de vote », a indiqué Fatou Ann Souaré. Et d'ajouter : « Les opérations de vote se sont globalement bien déroulées malgré quelques incidents. Il n'y a pratiquement pas eu de violence dans les bureaux de vote suivis. Les données recueillies indiquent que les procédures prévues par la loi ont été globalement respectées, de l'ouverture au dépouillement », a-t-elle ajouté.

Elle est revenue sur des retards majeurs dans certaines localités de la Haute-Guinée « Toutefois, il faut noter qu'à 9h20, 169 bureaux de vote sur les 581 observés à cette heure, soit 29 %, n'étaient toujours pas ouverts. Les plus grands retards ont été enregistrés dans la préfecture de Siguiri, plus précisément à Tomba Kanssa, où deux bureaux n'ont ouvert qu'entre 17h35 et 17h45 (le BV N°1 de la place publique de Tombadoula et le BV N°1 de la Mairie Centre). Par ailleurs, des absences ponctuelles des forces de l'ordre ont été signalées à l'EP Taigbe 1 (Forécariah), à Guémé (Pita) et à Madina-Wora (Mali) », ont fait savoir les responsables de WANEP-Guinée. Au regard de ce qui a été constaté sur le terrain, la mission d'observation a fait des recommandations aux différents acteurs. Au gouvernement : ouvrir sans délai des enquêtes judiciaires sur les cas avérés de

corruption et de pression documentés dans la préfecture de Siguiri ; veiller au respect strict de la neutralité des autorités administratives locales, notamment des sous-préfets ; consolider le climat social par un dialogue inclusif, respectueux des droits et libertés fondamentales ; garantir l'accessibilité du vote aux personnes à besoins spécifiques en intégrant des dispositifs adaptés (système braille, pochettes tactiles, etc.). À la Direction Générale des Élections (DGE) : procéder à une vérification croisée des résultats dans les bureaux où les procès-verbaux n'ont pas fait l'objet d'un affichage public ; renforcer la chaîne logistique (matériel, fiches de dérogation/procuration, listes d'émargement, scellés) bien en amont des prochains scrutins ; digitaliser le suivi des opérations électorales pour sécuriser la traçabilité et réduire les délais de remontée des données ; intensifier la formation des agents électoraux et la sensibilisation des citoyens ; améliorer les stratégies de prorogation de l'heure de clôture pour les rendre plus prévisibles et efficaces ; déployer un système de suivi instantané des bureaux de vote basé sur les nouvelles technologies afin de résoudre rapidement les dysfonctionnements.

Mamadou Oury

baux avant toute opération de centralisation. Ils garantissent aux représentants des compétiteurs le droit d'assister au dépouillement, au décompte des voix, à la vérification des résultats et à l'inscription de leurs observations dans les procès-verbaux. Ils imposent la transparence des listes d'émargement et sanctionnent pénalement toute manipulation des opérations de dépouillement », a le président du Bloc libéral, Oumar Sanoh. « A Yomou, on a testé le dépouillement dans une commune et il s'est trouvé que le BL est candidat dans cette commune. Quand ils ont vu les résultats, le préfet a ordonné qu'on arrête tout le dépouillement sur le territoire de la préfecture de Yomou. Toutes les urnes ont été amenées au centre. C'est ce qui

a été fait... », a martelé le président d'honneur du Bloc libéral, Dr Faya Millimono. Parmi les points de revendication du BL, l'on peut citer notamment : la suspension immédiate de toute opération de centralisation réalisée en violation des dispositions légales ; la publication de directives contraignantes rappelant l'obligation de dépouiller les urnes dans chaque bureau de vote avant tout transfert ; la remise immédiate des procès-verbaux aux représentants des candidats et des partis politiques ; l'accès sans restriction aux feuilles de dépouillement, listes d'émargement et autres documents électoraux ; la présence effective des représentants des compétiteurs à toutes les étapes du processus de centralisation ; l'ouverture d'enquêtes indé-

pendantes sur les violations signalées ; la conservation sous scellés de l'ensemble des documents électoraux afin de permettre les vérifications et recours nécessaires. « Le Bloc Libéral tient à déclarer avec la plus grande fermeté que les résultats issus d'un processus conduit en violation manifeste des articles 89, 90, 91, 110 et 290 du Code électoral ne sauraient bénéficier de la présomption de régularité attachée à une consultation démocratique transparente. La souveraineté du peuple ne peut être confisquée par des procédures opaques », a confié Oumar Sanoh, président du BL, qui projette de saisir la Cour suprême, après la publication de tous les résultats par la DGE. Affaire à suivre...

Mamadou Oury

La presse guinéenne en deuil

Le doyen Diallo Souleymane n'est plus !

C'est avec une émotion profonde et une tristesse infinie que la Haute Autorité de la Communication (HAC) a appris le rappel à Dieu, ce 1er juin 2026, de Monsieur Souleymane Diallo, Fondateur du groupe de presse satirique Le Lynx-La Lance. Véritable monument du paysage médiatique guinéen, sa disparition marque la fin d'une époque pour la presse libre en République de Guinée. Doyen Souleymane comme on l'appelait, est décédé des suites de maladies au Canada où il s'est rendu pour des soins. Son vieil ami et président de la HAC pleure un homme responsable et une icône de la presse.



« La Haute Autorité de la Communication (HAC) a appris avec une immense tristesse et une profonde consternation le décès du journaliste émérite M. Souleymane Diallo, survenu ce 1er juin 2026.

Fondateur historique de l'emblématique groupe de presse satirique Le Lynx La Lance, M. Souleymane Diallo était l'un des pionniers incontestés de la presse privée et un défenseur acharné de la liberté d'expression en République de Guinée.

Tout au long de sa riche carrière, il a marqué des générations de professionnels des médias par son

courage, sa plume acérée et son engagement indéfectible pour le pluralisme de l'information. Sa disparition laisse un vide immense au sein du paysage médiatique guinéen et africain.

L'institution tient à rappeler qu'il a profondément marqué son passage au sein du Conseil National de la Communication (CNC), ancêtre de l'actuelle HAC. En tant que l'un des tout premiers conseillers du collège du CNC, il a mis son expertise et sa rigueur morale au service des premières heures de la régulation des médias guinéens. Son intégrité au sein de cette instance a jeté les bases d'une coha-

bitation solide entre l'État et les nouveaux médias indépendants de l'époque.

En cette douloureuse circonstance, le Président de la HAC, M. Boubacar Yacine Diallo, ainsi que l'ensemble des commissaires et du personnel de l'institution, présentent leurs condoléances les plus attristées: – À la famille biologique du défunt, – Aux travailleurs et collaborateurs du Groupe Lynx-Lance, – À la presse nationale ainsi qu'aux associations professionnelles des médias.

La HAC exprime sa totale solidarité et sa compassion à la famille éplorée dans cette difficile épreuve. Elle prie le Tout-Puissant d'accueillir l'âme de cet illustre serviteur de la liberté de la presse dans Son paradis éternel. Amen ! », indique le communiqué de la HAC.

Une synthèse de Mamadou Oury

gagement au service de la Nation et sa contribution aux institutions de la République, il a participé à l'évolution du secteur de la communication ainsi qu'au renforcement de l'action publique dans notre pays. En cette douloureuse circonstance, le Gouvernement de la République de Guinée présente ses condoléances les plus sincères à la famille du défunt, à ses proches, à ses anciens collaborateurs ainsi qu'à l'ensemble de la communauté nationale affectée par cette disparition. Le Gouvernement exprime sa solidarité et sa compassion à l'endroit de la famille éplorée et partage son deuil en ces moments de profonde tristesse. Que son âme repose en paix. Fait à Conakry, le 3 juin 2026 », lit-on dans le communiqué du Gouvernement de la République de Guinée, suite au décès de Rachid Ndiaye.

Kéfina Diakité

Décès de Rachid Ndiaye à Paris

Alpha Condé rend hommage à son ancien ministre et compagnon

Le journaliste et ancien ministre Rachid Ndiaye est décédé mercredi à Paris, en France, des suites de maladie. L'ancien président guinéen Alpha Condé a tenu à lui rendre hommage dans un message publié sur son compte Facebook



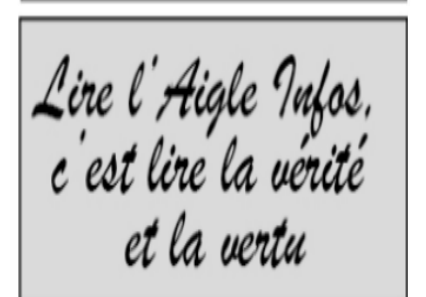
« C'est avec une profonde tristesse et une vive émotion que j'ai appris le décès de Rachid N'Diaye, journaliste accompli, serviteur de l'État et compagnon de route dont la fidélité, la loyauté et l'engagement n'ont jamais faibli jusqu'à son dernier souffle.

Rachid N'Diaye fut avant tout un grand professionnel du journalisme. Sa plume, son sens de l'analyse et sa connaissance profonde de la vie publique guinéenne ont marqué plusieurs générations. Bien avant les responsabilités gouvernementales qu'il a ensuite assumées à mes côtés, il fut un témoin privilégié des combats politiques et des aspirations de notre peuple. Nos chemins se sont croisés alors que j'étais encore dans l'opposition. Au fil des années, j'ai pu apprécier en lui un homme de conviction, de dialogue et de devoir. Cette relation fondée sur la confiance mutuelle s'est renforcée lorsqu'il a rejoint l'action gouvernementale, puis lorsqu'il a accepté d'exercer les fonctions de conseiller auprès de ma personne. Dans chacune de ces responsabilités, il a fait preuve d'une loyauté exemplaire, d'une disponibilité constante et d'un attachement sincère

aux idéaux qu'il défendait. Son engagement au service de l'État et sa fidélité dans les moments les plus exigeants resteront gravés dans les mémoires.

En cette douloureuse circonstance, j'adresse à sa famille, à ses proches, à ses anciens confrères journalistes ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu et estimé, mes condoléances les plus sincères et les plus attristées. Que le souvenir de son parcours remarquable, de son professionnalisme et de son dévouement continue d'inspirer les générations présentes et futures. Que son âme repose en paix. », a écrit Alpha Condé, ancien président guinéen.

Kaba Kankoula



L'hommage du Gouvernement guinéen à une figure emblématique de la communication publique

Suite au décès de Rachid Ndiaye, journaliste et ancien ministre d'Alpha Condé, le Gouvernement guinéen, à travers un communiqué signé de son porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a exprimé sa profonde affliction face à cette perte, tout en soulignant le parcours exceptionnel de ce commis de l'État qui a occupé des fonctions stratégiques en Guinée



« Le Gouvernement de la République de Guinée a appris avec une profonde affliction le décès de Monsieur Rachid Ndiaye, ancien Ministre de l'Information et de la Communication, survenu le mercredi 3 juin 2026 à Paris.

Figure reconnue du paysage médiatique national et ancien haut responsable de l'État, Monsieur Rachid Ndiaye a consacré sa vie professionnelle au service de l'information, de la communication institutionnelle et de l'action publique. Au cours de sa carrière, il a occupé d'éminentes fonctions au sein de l'administration publique, notamment celles de Ministre de l'Information et de la Communication, de Ministre d'État et de Conseiller spécial à la Présidence de la République. Par son expérience, son en-

Page noire

SOULEYMANE DIALLO, L'ÉVEILLEUR DE CONSCIENCES ET L'UN DES ULTIMES GARDE-FOU D'UNE PRESSE LIBRE

Le monde médiatique guinéen est en deuil. Le doyen Souleymane Diallo, fondateur de l'emblématique groupe de presse Lynx-La Lance et figure incontournable de la liberté d'expression en Guinée, s'est éteint le 1er juin 2026 au Canada. Avec lui, c'est une page monumentale de l'histoire journalistique de notre pays qui se tourne, une plume libre qui aura traversé les régimes et les époques sans jamais trahir ses idéaux.

Un parcours dédié à l'intégrité Homme de convictions, Souleymane Diallo n'a jamais conçu le journalisme comme un métier de complaisance. À travers le Lynx, il a offert à la Guinée une école de satire, de rigueur et d'investigation. Pour le doyen, le journalisme était un sacerdoce, une mission de service public visant à éclairer les citoyens face aux abus de pouvoir et aux dérives de la société.

L'exigence de la vérité : Un combat jusqu'au bout Jusqu'à ses derniers jours, le doyen n'a cessé de s'inquiéter de la dégradation éthique du secteur médiatique. Il ne supportait pas de voir la profession sombrer dans l'imposture et le clientélisme.

En avril 2022, il signalait, aux côtés de Mamadou Aliou Diakité, une lettre adressée au Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC). Ce document, que nous publions intégralement ci-dessous, illustre parfaitement

son combat pour la transparence et son refus catégorique de voir la presse réduite à des querelles de subsides, au détriment de sa noblesse originelle.

La lettre adressée à la HAC (26 avril 2022)
Lettre des groupes Lynx et Indépendant à la HAC] (Transcription du document)
Les Groupes de presse Lynx-Lance ; Indépendant-Démocrate

A Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication, Palais du 25 Août, Conakry.
Objet : À propos de la répartition de la subvention de l'État 2022
Monsieur le Président,
Nous, Groupe de Presse Lynx-Lance d'une part, et Indépendant-Démocrate de l'autre, souhaitons attirer votre attention sur l'atmosphère interne malsaine que l'on crée habituellement au sein de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante à la veille de la répartition de la subvention de l'État à la presse. Nos deux groupes de presse se sont toujours abstenus de réagir pour ne pas en ajouter à la longue liste de signes d'immaturité, de désinvolte, voire de voracité, que d'aucuns attribuent à tort ou à raison à « une certaine presse, » nonobstant vos inlassables efforts pour assainir la profession. Monsieur le Président, cette année, nos deux groupes de presse souhaiteraient avoir une idée sur

l'entente finale que l'AGEPI est censée soumettre à l'approbation de votre Institution en guise de contribution à la répartition de la subvention, l'essentiel de celle-ci vous ayant été attribué par la loi.

Sans aucun esprit de dissidence vis-à-vis de l'AGEPI, les deux groupes de presse expriment le désir de se faire entendre par la HAC, à sa convenance, pour une meilleure compréhension. Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Conakry, le 26 avril 2022

Pour le Groupe Indépendant : Mamadou Aliou Diakité
Pour le Groupe Lynx : Diallo Souleymane

Un héritage à préserver
Cette lettre témoigne de la vigilance de l'homme face à ce qu'il percevait comme une dérive structurelle : une gestion de la presse où l'intérêt personnel finit par étouffer l'intérêt collectif.

La disparition de Souleymane Diallo est une perte immense pour la Guinée. En ces temps où la presse se cherche, son héritage reste une boussole : celle du journalisme courageux, qui préfère l'indépendance à la facilité et l'éthique au confort. La rédaction adresse ses condoléances les plus attristées à sa famille, à ses collaborateurs et à toute la corporation qui perd aujourd'hui l'un de ses plus nobles défenseurs. Reposez en paix, Doyen.
La Rédaction

Rencontre entre l'UMP et la mission d'observation de l'OIF, au lendemain des législatives et des communales

Le lundi 1er juin 2026, l'UMP a reçu à son siège une mission d'observation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Les deux parties ont mis l'occasion à profit pour échanger sur le déroulement des élections législatives et communales du 31 mai.



« Le motif, ce sont des visites ordinaires. Vous savez, lorsque la Francophonie et l'OIF se présentent dans un pays, c'est normal que la délégation prenne échange avec les chefs de partis qui ont pris part à la compétition. C'est dans ce cadre-là qu'ils sont venus à notre siège, échanger avec notre tête de liste et quelques candidats », a confié le porte-parole de l'Alliance UMP-GMD, Patrice Kourouma.

« Je pense que l'échange a été enrichissant. Ils sont repartis satisfaits. Nous sommes très heureux », a-t-il déclaré, avant de se féliciter du déroulement des différents scrutins organisés dans le pays. « Nous avons eu des élections présidentielles qui se sont déroulées dans un climat apaisé, dans un climat de sécurité. Tous les Guinéens ont adhéré avec discipline », fera remarquer le porte-parole de l'Alliance UMP-GMD, qui soulignera au passage l'importance

Guinée

des élections législatives dans le processus démocratique et le retour à l'ordre constitutionnel. « Les élections législatives, comme nous l'avons toujours dit, sont un élément très important, puisque la démocratie s'exerce au Parlement, surtout à l'Assemblée nationale... Nous remercions ici, au nom du directoire du parti UMP-GMD, les Guinéens pour leur sens élevé de la discipline, qui se sont mobilisés massivement pour mettre les bulletins dans les urnes, dans la convivialité, dans la fraternité », a-t-il déclaré. Il estime que ces échanges avec les partenaires internationaux traduisent l'évolution du processus en cours dans le pays.

« Nous sommes fiers de dire aujourd'hui que la Guinée a entamé ce processus qui, j'espère, par la grâce divine, va bientôt retourner dans l'ordre constitutionnel tel que prévu par notre grande Constitution nationale », a-t-il martelé. Il n'a pas manqué de rendre hommage aux membres du Conseil national de la transition (CNT) pour leur contribution à l'élaboration du texte constitutionnel. Comme indiqué plus haut, cette visite de la mission d'observation de l'OIF a eu lieu au lendemain des élections législatives et communales.

Kèfina Diakité

Elections communales du 31 mai

Quelques résultats provisoires publiés par la DGE

Le mercredi 03 juin 2026, la Direction Générale des Élections (DGE) a publié les résultats provisoires des élections communales dans un certain nombre de circonscriptions, à savoir : Dabola, Gaoual, Dalein, Macenta, Timbo, Mamou, Koïn, Forékaryah, Moribayah, Kalinko et Kamsar. Des résultats rapportés par le site Africaguinee.com.

Circonscription électorale de Dabola (Commune urbaine)
Total inscrits : 25 331
Total votants : 20 636
Suffrages valablement exprimés : 19 781
Taux de participation : 79,32%
Sièges à pourvoir : 33
Résultats par Liste :

- GMD : 7 793 voix (13 sièges)
- ARP : 5 995 voix (10 sièges)
- RGP : 5 993 voix (10 sièges)

Circonscription électorale de Gaoual (Commune urbaine)
Total inscrits : 11 558
Total votants : 4 837
Suffrages valablement exprimés : 4 304

Taux de participation : 40,51%
Résultats par Liste :
•GMD : 2 320 voix (12 sièges)
•FRONDEG : 1 984 voix (11 sièges)

Circonscription électorale de Dalein (Labé)
Total inscrits : 8 720
Total votants : 4 948
Suffrages valablement exprimés : 4 699
Taux de participation : 55,78%
Sièges à pourvoir : 23
Résultats par Liste :

- GMD : 3 041 voix (15 sièges)
- Mouvement pour le développement de Dalein : 1 658 voix (8 sièges)

Circonscription électorale de Macenta (Commune urbaine)
Total inscrits : 38 085
Total votants : 19 706
Suffrages valablement exprimés : 17 982
Taux de participation : 50,58%
Résultats par Liste :

- GMD : 7 633 voix (14 sièges)

- MEMA : 5 442 voix (10 sièges)
- FRONDEG : 4 907 voix (9 sièges)

Circonscription électorale de Timbo (Mamou)
Total inscrits : 6 355
Total votants : 3 878
Suffrages valablement exprimés : 3 606
Sièges à pourvoir : 17
Résultats par Liste :

- GMD : 2 596 voix (12 sièges)
- ADT : 1 010 voix (5 sièges)

Circonscription électorale de Mamou (Commune urbaine)
Total inscrits : 6 7582
Total votants : 38 639
Suffrages valablement exprimés : 33 534
Taux de participation : 56,52%
Sièges à pourvoir : 41
Résultats par Liste :

- GMD : 16 233 voix (20 sièges)
- SMD : 9 210 voix (11 sièges)
- FRONDEG : 8 091 voix (10 sièges)

Circonscription électorale de Koïn (Tougué)
Total inscrits : 5 247
Total votants : 3 039
Suffrages valablement exprimés : 2 869
Sièges à pourvoir : 17
Résultats par Liste :

- GMD : 2 059 voix (12 sièges)
- FRONDEG : 810 voix (5 sièges)

Circonscription électorale de Forékaryah (Commune urbaine)
Total inscrits : 14 596
Total votants : 8 030
Suffrages valablement exprimés : 7 294
Taux de participation : 53,62%
Sièges à pourvoir : 23
Résultats par Liste :

- GMD : 3 781 voix (12 sièges)
- UDG : 2 450 voix (8 sièges)
- MSP : 700 voix (2 sièges)
- MLPF : 363 voix (1 siège)

Circonscription électorale de Moribayah (Forékaryah)
Total inscrits : 8 559
Total votants : 4 235
Suffrages valablement exprimés : 3 598
Sièges à pourvoir : 17
Résultats par Liste :

- GMD : 1 731 voix (8 sièges)
- MSP : 1 550 voix (8 sièges)
- Mouvement national et international pour la défense des

acquis de la République : 317 voix (1 siège)

Circonscription électorale de Kalinko (Dinguiraye)
Total inscrits : 11 246
Total votants : 6 304
Suffrages valablement exprimés : 6 008
Taux de participation : 55,66%
Résultats par Liste :
•GMD : 4 143 voix (20 sièges)
•FK : 1 865 voix (9 sièges)

Circonscription électorale de Kamsar (Boké)
Total inscrits : 88 748
Total votants : 42 657
Suffrages valablement exprimés : 37 002
Taux de participation : 47,23%
Sièges à pourvoir : 45
Résultats par Liste :

- GMD : 14 635 voix (18 sièges)
- ARP : 8 223 voix (10 sièges)
- FAN : 6 742 voix (8 sièges)
- UDG : 4 112 voix (5 sièges)
- RPDK : 3 290 voix (4 sièges)

Une synthèse de Kaba Kankoula